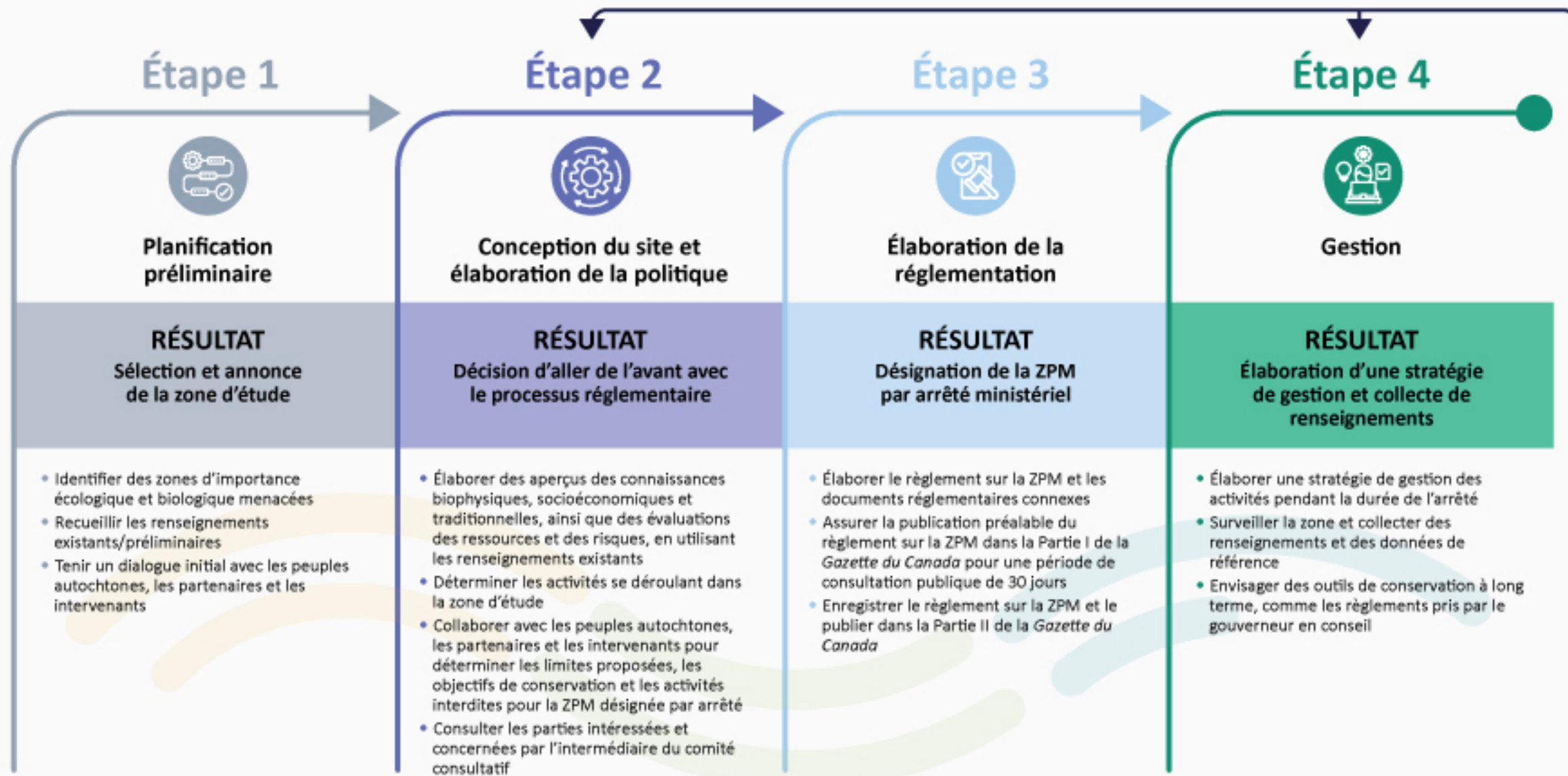


Processus visant à établir et à gérer les zones de protection marine (ZPM) désignées par **ARRÊTÉ MINISTÉRIEL EN VERTU DE LA LOI SUR LES OCÉANS**

LA CONSULTATION ET LA MOBILISATION DES PEUPLES AUTOCHTONES, DES PARTENAIRES ET DES INTERVENANTS ONT LIEU À TOUTES LES ÉTAPES



Conservation à long terme : Établir des mesures de conservation à long terme